être soumise à une enquête puis faire l'objet d'un rapport préparé par un bureau possédant les qualifications requises et les pouvoirs d'aviser le ministère. Une Commission Consultative du tarif sera donc nommée bientôt. Elle devra faire une étude scientifique du tarif douanier, des revenus qui en découlent et de l'effet qu'il produit sur l'agriculture et les autres industries.

La valeur du marché domestique canadien ne peut être contestée, mais il faut aussi reconnaître l'importance d'avoir des débouchés pour nos produits dans les pays étrangers. Notre commerce avec l'Empire doit surtout être encouragé par tous les moyens compatibles avec notre bien-être national. Un traité de commerce a donc été conclu avec les Bermudes, les Indes Occidentales, la Guyane et le Honduras Britanniques et vous serez invités à lui donner votre approbation.

Poursuivant la politique arrêtée de l'Administration tendant à encourager le commerce des ports canadiens, la Commission des Chemins de fer a reçu instruction d'ajouter à l'enquête générale sur les taux de transport l'examen spécial des causes de la déviation du trafic des grains et autres produits vers les ports étrangers, et de faire ce qui, d'après la loi des chemins de fer lui paraîtra le plus efficace afin d'effectuer l'utilisation des ports du Canada pour le commerce canadien.

Mon gouvernement se propose d'introduire les propositions nécessaires pour parachever immédiatement le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Afin d'appliquer les remèdes qui lui paraîtront pratiques et convenables, le Gouvernement se propose de nommer une Commission Royale pour s'enquérir pleinement de la question de savoir si les droits des Provinces Maritimes, quant à l'opération du chemin de fer Intercolonial, n'ont pas été respectés et si, en ce qui concerne le transport, l'immigration et la situation économique, ces provinces ont souffert des dommages en tant que parties de la Confédération.

Parmi les mesures qui seront soumises à votre attention, il y aura un projet de loi pour octroyer à la province d'Alberta ses ressources naturelles et certains amendements à la loi électorale.

Membres de la Chambre des Communes:

Les comptes de l'année dernière et les crédits du prochain exercice financier vous seront soumis.

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Par l'adoption de la politique et des mesures auxquelles je viens de toucher, de sincères efforts ont été faits pour tenir compte des diverses conditions et intérêts du Dominion, afin de promouvoir la bonne entente et un meilleur esprit de coopération entre tous les éléments qui constituent notre pays. Nous croyons que ces projets qui, dans leur ensemble, constituent un programme de progrès national, assureront notre but commun d'un Canada prospère et uni.

Que la Providence garde et bénisse vos délibérations dans l'étude de ces projets et dans l'accomplissement de vos autres devoirs publics.

Son Excellence le Gouverneur général quitte la salle du Sénat, et les membres de la Chambre des Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Prières.

BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

Un bill concernant les chemins de fer est déposé par l'honorable M. Dandurand.

PRISE EN CONSIDERATION DU DIS-COURS DE SON EXCELLENCE

Sur proposition de l'honorable M. Dandurand, il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération, mardi, le 12 janvier.

PERSONNEL DU SENAT VACANCES

L'honorable PRESIDENT informe le Sénat qu'il a reçu du Greffier du Sénat une lettre lui apprenant que des vacances ont été créées dans le personnel par la mort de M. J. C. Young, premier Greffier-Adjoint du Sénat et de M. Siméon Lelièvre, deuxième Greffier-Adjoint du Sénat.

COMITE DES PRIVILEGES, US ET COUTUMES

L'honorable M. DANDURAND propose:

Que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

COMITE DE SELECTION

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est ordonné, que les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables messieurs Belcourt, Daniel, Prowse, Robertson, Ross (Middleton), Sharpe, Tanner, Watson, Willoughby, et l'auteur de la motion.

Le Sénat s'ajourne au mardi, 12 janvier, à trois heures de l'après-midi.

Président de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Séance du mardi, 12 janvier 1926.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'aprèsmidi et le Président occupe son fauteuil.

Prières et affaires de routine.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

A l'appel de l'ordre du jour:

Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la première session du 15e Parlement. L'honorable M. Lewis,

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, nous n'avons qu'un article à l'ordre du jour. C'est la prise en considération du discours que prononça Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la pre-